



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Séance du 06 avril 2023

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE
RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 31 mars 2023, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Delphine PRIEUR a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE	55
PRESENTS	43
VOTANTS	49

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, François SAUNOIS, Jean-Luc BEAUFILS, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Danièle SADRAIN, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Catherine MOTTE, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Daniel LANDE, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, François CARBONELL.

CONVOCAION

Date	du 31/03/23
Affichée	le 31/03/23

Représentés : Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER
 Marie-Odile TAVERNIER représentée par François SAUNOIS
 Gilbert MATELOT représenté par Danièle SADRAIN
 Hervé HAREL représenté par Catherine MOTTE
 Joël BRUNET représenté par Daniel LANDE

OBJET

Subvention à l'association
Super Biche

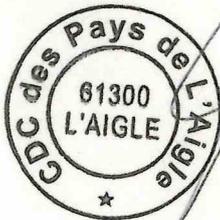
Pouvoirs : Philippe THOURET a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN
 Paule KLYMKO a donné pouvoir à Elisabeth JOSSET
 Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
 Charlene RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
 Didier COUSIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
 Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Pascal SAMSON

Acte reçu en Préfecture le **12 AVR. 2023**
 Publié en ligne le
 Certifié exécutoire le **13 AVR. 2023**

Absents excusés : Nadège TROUILLET
 Virginie VIOLET

Absents : Pascal SUARD
 Nathalie RIBAUT
 François HUREL
 Fabrice GLORIA

Le Président,
 Jean SELLIER



(Handwritten signature of Jean Sellier)

Accusé de réception en préfecture
 061-200068468-20230406-2023-04-06-047-DE
 Date de réception préfecture : 12/04/2023

Accusé de réception en préfecture
 061-200068468-20230406-2023-04-06-047-DE
 Date de télértransmission : 12/04/2023
 Date de réception préfecture : 12/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Monsieur DELAVALLÉE Vice-Président délégué au Tourisme et à la Présence Culturelle informe les membres du Conseil avoir reçu une demande de subvention de 20 000 € de l'association Super Biche pour l'organisation de leur 8^{ème} BICHES FESTIVAL, ainsi que la mise à disposition de la Ferme de Rai.

Association qui a pour objet l'organisation d'événements (festival, concerts, ateliers, rencontres diverses) et pour vocation de promouvoir la musique actuelle dans l'Orne, en région Normandie.

Un festival de musiques au milieu de la nature sur trois jours avec une programmation musicale pop, rock, électro, des animations artistiques et sportives autour d'ateliers pour toute la famille.

Ce festival a lieu sur trois jours, du 09 au 11 juin 2023. Il en sera à sa 8^{ème} édition et sera un véritable temps fort d'attractivité du territoire, avec pour ambition de s'inscrire durablement comme un rendez-vous ornaïns annuel de référence.

Le BICHES FESTIVAL, c'est 5 000 festivaliers consommant local venant de toute la France, 27 artistes live, une programmation de qualité focalisée sur la promotion de la scène émergente.

Acte reçu en Préfecture le 12 AVR. 2023

Publié en ligne le

Certifié exécutoire 13 AVR. 2023

- Vu l'article L2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Considérant l'instruction du dossier de demande de subvention,

- Considérant l'avis favorable des Vice-Présidents,

Le Conseil, après en avoir délibéré:

Le Président,
Jean SELLIER

➤ OCTROIE une subvention de 10 000 € à l'association Super Biche pour le 8^{ème} BICHES FESTIVAL

➤ OCTROIE la mise à disposition de la Ferme de Rai

➤ DIT que les crédits seront prélevés au chapitre 65 du budget 2023

VOTE : UNANIMITÉ



Handwritten signature of Jean Sellier

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.



Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20230406-2023-04-06-047-DE
Date de télétransmission : 12/04/2023
Date de réception préfecture : 12/04/2023

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20230406-2023-04-06-047-DE
Date de télétransmission : 12/04/2023
Date de réception préfecture : 12/04/2023